

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU COMCEC

Octobre 2020
BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU COMCEC

1. Introduction:

COMCEC (le Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique) a poursuivi ses efforts en vue de renforcer la coopération économique et commerciale entre les 57 Pays Membres de l'OCI depuis 1984. L'objectif principal du COMCEC est d'aborder les défis économiques de la Oumma Islamique et de contribuer à leurs efforts de développement. À cet égard, le COMCEC sert d'un forum de dialogue politique pour la production et la diffusion des connaissances, le partage d'expériences et de meilleures pratiques, le développement d'une compréhension commune et le rapprochement des politiques entre les Pays Membres. Le COMCEC poursuit ses efforts de coopération à la lumière de la Stratégie COMCEC, qui est opérationnelle depuis 2013.

Le COMCEC a apporté un nouvel élan aux efforts visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre les États Membres de l'OCI. La Stratégie propose non seulement une vision claire à la Oumma Islamique, mais définit de même les instruments à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Les États Membres ont montré beaucoup d'intérêt et de soutien aux ins truments de mise en œuvre de la Stratégie, à savoir les Groupes de Travail du COMCEC et le Financement de Projets du COMCEC durant les sept dernières années de mise en œuvre de la Stratégie.

Les Groupes de Travail du COMCEC fournissent une plate-forme régulière pour partager la connaissance et l'expérience entre les Pays Membres de l'OCI. Un rapport de recherche est élaboré pour chaque Réunion de Groupe de Travail, afin de faire le point sur la situation des Pays Membres concernant le thème spécifique de la Réunion. Certains pays membres sont étudiés de manière détaillée dans ces rapports à travers des visites de terrain, des enquêtes et des entrevues.

Les Groupes de Travail du COMCEC se réunissent dans six domaines de coopération définis par la Stratégie du COMCEC, à savoir le commerce, le transport et les communications, le tourisme, l'agriculture, la finance et l'allègement de la pauvreté. Depuis la 35ème Session du COMCEC, six Réunions de Groupe de Travail ont été tenues. Toutes les publications concernant les réunions du groupe de travail, à savoir les rapports de recherche, les perspectives sectorielles et les comptes rendus des réunions sont disponibles en format de livre numérique sur le site Web du COMCEC: (http://ebook.comcec.org/).

Les groupes de travail ont continué à mener une séance de débat politique dans leurs délibérations. Les experts des Pays Membres discutent les recommandations de politique sur le thème de la réunion dérivées des études de recherche et les réponses des Pays Membres aux questions de politiques, qui sont communiquées aux points focaux avant chaque réunion du GT. Ces recommandations de politique sont ensuite transmises à la Session Ministérielle pour examen et adoption. Par conséquent, les recommandations du 15ème tour de réunions des GT (14ème pour le GT de la Coopération Financière) seront soumises à la 36ème Session du COMCEC qui aura lieu en 23-26 novembre 2020, pour examen et actions nécessaires.

En outre, à la suite de l'épidémie mondiale de la COVID-19, les Groupes de Travail du COMCEC, en plus de leur programme d'activités régulier, ont travaillé sur les impacts du COVID-19 sur les trois secteurs importants à savoir l'agriculture, le tourisme et le commerce pendant les réunions de consultation virtuelles qui ont eu lieu en juin-juillet 2020. Les Groupes

de Travail pertinents du COMCEC, lors de leurs réunions consultatives ad hoc sur la pandémie COVID-19, ont discuté des impacts actuels et potentiels de la pandémie ainsi que des politiques sur le tourisme, le commerce et l'agriculture, ils ont échangé l'expertise et les bonnes pratiques entre les pays membres, et délibéré sur les opportunités de coopération en fonction des besoins et l'expérience des pays membres.

Le Financement de projet du COMCEC, le deuxième instrument de mise en œuvre de la stratégie du COMCEC, offre une opportunité aux Pays Membres ainsi qu'aux institutions de l'OCI de mettre en œuvre des projets multilatéraux en conformité avec les buts et objectifs fixés par la stratégie du COMCEC. En outre, les recommandations politiques, qui sont produites par les Groupes de Travail et adoptées par les Sessions Ministérielles, sont transformées en projets concrets. Ces projets servent à l'objectif ultime d'améliorer les capacités institutionnelles et humaines au sein des Pays Membres de l'OCI.

Les États Membres et les institutions de l'OCI ont montré un grand intérêt pour le Financement de projet du COMCEC. En 2019, 22 projets ont été mis en œuvre avec succès par les Pays Membres et les institutions de l'OCI. A travers ces projets, plus de 35 pays membres ont bénéficié du Financement de projet du COMCEC.

En outre, dans le cadre su 7^{ème} appel à propositions de projets, 22 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Ces projets ne sont toutefois pas encore terminés en raison des retards dus aux restrictions de voyage international imposées par la pandémie COVID 19. Par conséquent, certains des projets devraient être finalisés en 2021. D'autre part, le BBC a lancé le 1er septembre 2020. Les documents pertinents sont disponibles sur le site web du COMCEC. (cpf.comcec.org)

En outre, le BCC a lancé un nouveau programme de renforcement des capacités appelé COMCEC COVID Response (CCR). Ce programme vise à aider les pays membres à faire face aux ramifications actuelles et potentielles de la pandémie. À cet égard, le BCC introduira de nouvelles modalités dans le cadre de la CCR pour répondre directement aux besoins des pays membres liés à la pandémie et lancera un appel à propositions de projets d'ici la mi-octobre 2020.

En outre, compte tenu de la situation actuelle et des conditions particulières en Palestine, en particulier à Al Qods Al Charif, et des résolutions des récents sommets islamiques extraordinaires sur Al Qods, le BCC a lancé le programme Al Qods, qui se concentre sur le développement et la gestion des destinations ainsi que sur le tourisme communautaire à Al Qods. Mis en œuvre en collaboration avec le ministère de l'économie nationale de Palestine, le programme comprend plusieurs projets à réaliser entre 2020 et 2022.

Ce rapport résume les progrès réalisés depuis la 35ème Session du COMCEC en ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

2. Résolutions de la 35ème Session du COMCEC sur la Mise en Œuvre de la Stratégie

La 35ème Session du COMCEC a eu lieu les 25-28 novembre 2019, à İstanbul, République de Turquie. La Session a été informée par le Bureau de Coordination du COMCEC (COC) en ce qui concerne les progrès réalisés sur la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Suite à des

2

délibérations fructueuses, la 35ème Session du COMCEC a adopté les résolutions suivantes entre autres pour assurer la mise en œuvre efficace de la Stratégie du COMCEC:

- La Session a acueilli le Rapport sur l'Etat d'Avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie; félicité les Pays Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à sa mise en œuvre et demandé aux Etats Membres et aux Institutions de l'OCI de continuer de soutenir sans réserve la mise en œuvre de la Stratégie.
- La Session a demandé au COC de rapporter régulièrement les progrès réalisés sur la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC durant les Sessions du COMCEC, les Réunions du Comité de Suivi et les autres forums concernés de l'OCI.
- La Session a rendu hommage aux efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États Membres dans leurs domaines de compétence et a salué les recommandations de politique faites par les Groupes de Travail durant leurs réunions tenues en février-avril et septembre-novembre 2019.
- La Session s'est félicitée de la finalisation de dix-sept projets financés dans le cadre du Financement de projet du COMCEC en 2018 et de vingt-deux nouveaux projets mis en œuvre en 2019 et a également salué le 7ème appel à propositions de projets lancé par le Bureau de coordination du COMCEC en septembre 2019. Prenant note des précieux résultats des projets précédemment financés par le COMCEC depuis 2014, la Session a invité les Pays Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du Financement de projet du COMCEC, en particulier en vue de matérialiser les Recommandations de Politique Ministérielle.
- En outre, la Session a appelé les Etats membres concernés à utiliser le système de suivi des politiques du COMCEC, qui a été mis en place par le Bureau de coordination du COMCEC pour le suivi effectif de la mise en œuvre des recommandations de politique ministérielle du COMCEC.
- Appréciant les efforts des Etats membres et des institutions de l'OCI pour la mise en application des recommandations de la Politique Ministérielle du COMCEC, la Session a invité tous les Etats membres à tout faire pour la mise en œuvre, autant que possible, des Recommandations et demandé et prie les Institutions de l'OCI de les appuyer dans ce but, en développant leur capacité et en organisant des formations pour mettre en application les recommandations des Politiques.
- Prenant note des précieux résultats des projets précédemment financés par le COMCEC depuis 2014, la Session a invité les Etats membres à intensifier leurs efforts pour tirer parti des avantages du financement des projets du COMCEC, en particulier en vue de concrétiser les Recommandations Politiques des Ministres.
- La Session a pris note avec appréciation du fait que les Etats membres, à savoir l'Indonésie, la Gambie, le Nigeria et la Turquie, ont déjà mis en place des mécanismes nationaux de coordination pour faciliter la coordination des travaux liés au COMCEC, en particulier la mise en oeuvre des résolutions du COMCEC et des recommandations de politique ministérielle au niveau national et encouragé les autres Etats membres à établir des mécanismes similaires à ces fins.
- Par ailleurs, la Session a remercié le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, la CICIA et l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie COMCEC.
- La Session a également remercié au SESRIC pour les activités, en particulier les programmes de renforcement des capacités et de formation, contribuant à la mise en œuvre des Recommandations Politique Ministérielles du COMCEC dans les six domaines de la coopération de la Stratégie du COMCEC.

- La Session a réitéré sa demande aux Institutions de l'OCI travaillant dans les domaines économique et commercial de poursuivre la coordination avec le Bureau de Coordination du COMCEC, y compris par le biais du Comité de Session, afin de garantir les progrès et la complémentarité dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et de l'OCI 2025: Programme d'action, en particulier dans les domaines du commerce et de l'investissement.
- La Session demandé aux Etats Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (SIFC), la CICIA et l'INMPI dans les domaines de coopération définis par la stratégie COMCEC et appellé ces institutions à envoyer des invitations aux Etats Membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d'assurer leur participation.

3. Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC

3.1. Réunions des Groupes de Travail du COMCEC

La 15ème série de Réunions du Groupe de Travail du COMCEC s'est tenue entre juillet et septembre 2020 (14ème réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière) Outre les institutions publiques pertinentes, les représentants du secteur privé et des organisations non gouvernementales aussi bien que ceux des organisations internationales concernées ont également été invités aux réunions des groupes de travail afin de permettre la réflexion d'un large éventail de parties prenantes durant les discussions.

Conformément à la pratique régulière de chaque réunion du GT, les groupes de travail ont continué à mener une séance de débat politique dans leurs délibérations. Après d'intenses délibérations, les Groupes de Travail ont formulé des recommandations politiques concrètes, qui seront soumises à la session ministérielle pour examen et adoption.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org)

En outre, à la suite de l'épidémie mondiale de la COVID-19, les Groupes de Travail du COMCEC, en plus de leur programme d'activités régulier, ont travaillé sur les impacts du COVID-19 sur les trois secteurs importants à savoir l'agriculture, le tourisme et le commerce pendant les réunions de consultation virtuelles qui ont eu lieu en juin-juillet 2020.

3.1.1. Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce

La facilitation du commerce est devenue l'un des sujets importants sur l'ordre de jour économique mondial. Le Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce (GTC) s'est concentré spécifiquement sur les questions de facilitation du commerce durant ses réunions récentes, un thème constituant également l'un des domaines de sortie importants de la Stratégie du COMCEC.

La facilitation du commerce peut réduire les coûts commerciaux considérablement. D'après les estimations de l'OCDE, harmoniser les documents commerciaux, simplifier les procédures commerciales, mettre à disposition les informations relatifs au commerce et utiliser des processus automatisés pourrait réduire les coûts totaux commerciaux de 14.5 pour cent pour les

pays à bas revenus, de 15.5 pour cent pour les pays à revenus intermédiaire-inférieure et de 13.2 pour cent pour les pays à revenus intermédiaire-supérieure. ¹La facilitation des échanges peut être caractérisée comme la simplification des procédures lors des opérations commerciales internationales. Cela comprend l'harmonisation et la normalisation des procédures commerciales, la réduction des coûts, l'augmentation de la compétitivité commerciale et la garantie que les opérations commerciales internationales soient menées de manière efficace et transparente. En outre, les mécanismes de facilitation des échanges sont très utiles pour favoriser la participation de tous les acteurs concernés aux processus de consultation. À cet égard, les Organismes Nationaux de Facilitation des Echanges (NTFB) ont une importance capitale dans la conception et la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges. Ils fournissent une plate-forme propice aux secteurs public et privé et à toutes les autres parties prenantes de la communauté commerciale pour discuter des défis du commerce et développer des solutions au niveau national.

Dans ce cadre, le GTC s'est réuni virtuellement le 22 septembre 2020, sur le thème «Directives pour l'Etablissement d'Organismes Nationaux de Facilitation du Commerce Efficaces dans les Pays de l'OCI ». Au cours de la réunion, les participants ont délibéré sur les pratiques et tendances mondiales ainsi que sur la manière de mieux utiliser les organismes nationaux de facilitation du commerceet le statut des Pays Membres de l'OCI.

Le Guide préparé par le Bureau de Coordination du COMCEC sur ce sujet révèle qu'un cadre organisationnel bien conçu, une communication efficace entre les parties prenantes et l'adoption de techniques de gestion modernes sont quelques-uns des problèmes majeurs pour le succès des NTFB. D'un autre côté, les ONFC (NTFB) peuvent être confrontés à certains défis tels que le manque d'appropriation politique forte au fil, la participation irrégulière des membres nommés, une mauvaise gestion des performances et un capital humain inadéquat. Comme le Guide le souligne, la structure organisationnelle d'un NTFB réussi dans un pays peut ne pas fonctionner correctement dans un autre pays. Par conséquent, il n'y a pas de modèle unique qui convienne à tous pour rendre un NTFB efficace et réussi. À cet égard, les principes directeurs et les pratiques recommandées identifiés dans le Guide offrent un large éventail d'options que nos pays membres peuvent utiliser en fonction de leur contexte national.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (<u>www.comcec.org</u>).

En outre, le Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC a tenu une réunion consultative ad hoc le 13 juillet 2020, sur le thème «Les impacts de la COVID-19 sur le Commerce et la Voie à Suivre dans les Pays Membres de l'OCI». Dans ce cadre, le Groupe de Travail a discuté des impacts actuels et potentiels de la pandémie sur l'économie et le commerce dans la région de l'OCI ainsi que les politiques de facilitation du commerce, a échangé l'expertise et les bonnes pratiques entre les pays membres et a délibéré sur les opportunités de coopération basées sur les besoins et l'expérience des pays membres.

Les participants, après d'intenses délibérations, ont mis en évidence les domaines/sujets suivants:

• Concevoir/renforcer les mécanismes de soutien et de financement des PME pour une reprise saine pendant la crise,

¹ Bureau de Coordination du COMCEC, Systèmes de Guichet Unique dans les Pays Membres de l'OCI, 2017.

- Aider à la numérisation des entreprises commerciales, en particulier des PME, à la fois en termes d'amélioration de leur infrastructure numérique et en améliorant leur accès aux plateformes de commerce en ligne.
- Soutenir la numérisation et le commerce sans contact en utilisant les technologies électroniques dans les services douaniers pendant la pandémie,
- Faciliter l'accessibilité des produits médicaux et faciliter leur commerce entre les Pays Membres,
- Assurer le dialogue et la coopération entre les secteurs public et privé en matière de facilitation du commerce en temps de crise,
- Renforcer la structure fragile des pays de l'OCI en réponse à une crise comme une pandémie,
- Partage d'expérience concernant les mesures de sécurité avant expédition,
- Renforcer le dialogue et la coopération entre les agences frontalières des pays voisins par des arrangements régionaux et multilatéraux afin d'assurer un commerce transfrontalier sans faille pendant la crise,
- Assurer des mécanismes et des dispositions afin de sécuriser la connectivité logistique dans la chaîne d'approvisionnement mondiale pendant la crise,
- Mettre en place une plateforme d'information entre les pays membres pour faciliter le suivi des mises à jour de leurs politiques commerciales,
- Fournir une plateforme de publication des plans/programmes d'action COVID-19 des Pays Membres afin de faciliter le partage d'expérience,
- Assurer la durabilité des flux d'investissements nationaux et internationaux pendant la pandémie,
- Fournir une assistance technique concernant les services douaniers et autres politiques commerciales aux Pays Membres qui en ont besoin,
- Sensibilisation aux programmes et projets d'appui des organisations internationales liés au commerce et à l'investissement,
- Améliorer l'efficacité des Organismes Nationaux de Facilitation du Commerce dans les Pays Membres pour mieux faire face à la pandémie.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org)

3.1.2. Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications

Les infrastructures de transport et de communication constituent un élément essentiel du développement économique et social des pays. La croissance économique et la productivité d'une région donnée sont étroitement liées à son infrastructure de transport et à ses systèmes de transport, qui permettent une plus grande productivité grâce à des coûts logistiques réduits, des économies de stocks et un accès à des marchés de l'offre et du travail plus vastes.

Ces dernières années, les contraintes démographiques et budgétaires croissantes accompagnées de la demande croissante de services de transport ont nécessité de nouvelles méthodes de gestion efficace des infrastructures de transport. À cet égard, la tarification des infrastructures de transport est l'une des méthodes émergentes qui peut être une source importante de financement pour les gouvernements et un outil efficace pour la gestion de la demande de trafic ainsi que pour réduire les externalités négatives telles que les problèmes environnementaux. En outre, la tarification des infrastructures de transport est particulièrement importante pour améliorer la qualité des infrastructures de transport nationales et des services de transport au profit de la communauté. La tarification est également un domaine sensible dans lequel une

optimisation est nécessaire en parallèle avec les réalités économiques des pays et le niveau de revenu de leur population.

La 15ème Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC (GTTC) s'est tenue virtuellement et avec succès le 7 juillet 2020 sur le thème « Tarification des Infrastructures de Transport dans les Pays Membres de l'OCI ». Au cours de la réunion, les représentants des États Membres ont discuté et partagé leurs points de vue et leurs expériences sur la manière de renforcer l'évaluation des projets de transport dans les États Membres de l'OCI. En outre, ils ont discuté des tendances mondiales et des meilleures pratiques dans le monde afin d'en tirer des enseignements concrets.

Le rapport de recherche préparé pour la réunion fournit un cadre conceptuel sur la tarification des infrastructures de transport, les tendances mondiales et les pratiques actuelles ainsi que des recommandations politiques concrètes pour améliorer les mises en œuvre en ce qui concerne la tarification des infrastructures de transport dans les pays membres de l'OCI. Le rapport comprend six études de cas, dont trois visites sur le terrain (Indonésie, Nigeria et Tunisie) et trois recherches documentaires (Singapour, Afrique du Sud et Royaume-Uni ²).

Dans ce cadre, le rapport met en évidence les principaux défis auxquels sont confrontés les pays membres de l'OCI en ce qui concerne la tarification des infrastructures de transport, le cadre juridique national peu clair ou indisponible, les systèmes de gouvernance médiocres, les capacités institutionnelles et humaines limitées et l'absence de directives nécessaires sur le contenu de la tarification des infrastructures de transport.

À la lumière des principales conclusions du rapport et des délibérations de la réunion, le groupe de travail a formulé les recommandations de politique générale suivantes:

- Développer des politiques contemporaines de tarification des infrastructures de transport et utiliser des instruments de mise en œuvre tels que les PPP, lorsque cela est possible, et les opérations de transport public pour un système de transport efficace.
- Affecter un opérateur autonome (entité/institution/organisme) pour la perception effective des redevances et l'allocation des fonds provenant des services de tarification des infrastructures de transport.
- Utiliser les outils de tarification des infrastructures de transport (péages, prélèvements, taxe sur les véhicules, taxe sur les carburants, taxe sur le kilométrage, etc.) pour gérer efficacement la demande de transport ainsi que la levée de fonds pour le développement des infrastructures de transport.
- Utiliser la perception contemporaine (les péages électroniques automatisés, les unités embarquées à bord du véhicule (On-Board-Unit /OBU) et la Géolocalisation et Navigation par un Système de Satellites – GNSS) et les systèmes d'application pour garantir une tarification efficace des infrastructures de transport.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org)

² Bureau de Coordination du COMCEC, Tarification des Infrastructures de Transport dans les Pays Membres de l'OCI, 2020.

3.1.3. Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme

Le tourisme a atteint une importance particulière pour les pays membres de l'OCI. Le Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC a tenu plusieurs réunions sur divers aspects du secteur du tourisme et ses sous-catégories. Le tourisme médical est l'un des domaines émergents du tourisme qui peut être défini comme le processus consistant à voyager hors du pays de résidence dans le but de recevoir des soins médicaux. La popularité croissante du tourisme médical a retenu l'attention des décideurs, des chercheurs, des prestataires de services et des médias. Le tourisme médical représente un phénomène mondial de plusieurs milliards de dollars qui devrait augmenter considérablement au cours de la prochaine décennie. À cet égard, le marché du tourisme médical était évalué à 95,8 milliards de dollars américains en 2018 et il devrait atteindre 165,3 milliards de dollars américains d'ici 2023. Pour apporter une perspective générale, le marché du tourisme médical devrait croître à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 14 à 15 pour cent en termes de taille du marché. Le nombre moyen de patients reçus devrait augmenter à un rythme de 8 à 10 pour cent par an au cours de la période 2017-2023. Le tourisme médical dans le monde est devenu une industrie d'un milliard de dollars par rapport au nombre croissant de personnes qui se rendent dans d'autres pays pour obtenir des services de santé. Aujourd'hui, des millions de personnes voyagent à l'étranger pour des raisons médicales. Divers facteurs tels que la rentabilité, une meilleure qualité des services, moins de temps d'attente, la disponibilité des traitements, des thérapies alternatives et des ressources naturelles jouent un rôle dans leur décision de recevoir un traitement médical hors de leur pays.

Compte tenu de l'importance de la question, le GT sur le tourisme du COMCEC, lors de sa 15ème réunion du 24 septembre 2020, s'est focalisé sur le tourisme médical en discutant des tendances dans le monde et l'OCI, en identifiant les principaux défis, en faisant un partage d'expérience et des bonnes pratiques, et en délibérant sur les options politiques pour améliorer le tourisme médical dans les pays membres.

Dans le cadre du rapport de recherche mené pour la réunion, des visites de terrain ont été effectuées en Turquie, en Jordanie et en Allemagne en tant que pratiques des Pays Membres de l'OCI et pratiquesinternationales. D'autre part, des études documentaires ont été réalisées pour l'Azerbaïdjan, la Malaisie, les États-Unis et l'Inde. Selon le rapport susmentionné, les dix principales destinations du tourisme médical dans le monde sont le Japon, la Corée, les États-Unis, Taiwan, l'Allemagne, Singapour, la Malaisie, la Suède, la Thaïlande et l'Inde. Tandis que la Malaisie, la Turquie, l'Indonésie, les Émirats arabes unis et la Jordanie sont les principaux pays de la région de l'OCI.

À la lumière des conclusions du rapport d'étude, les défis suivants ont été soulignés par le Groupe de Travail.

- Infrastructure de santé inadéquate Mauvaise qualité des services,
- Capacité institutionnelle et humaine limitée,
- Procédures de visa restrictives,
- Programmes d'incitation insuffisants.

Afin de surmonter ces défis, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations politiques indiquées ci-dessous :

• Encourager les activités de marketing et de branding afin de dynamiser l'image du pays de destination en vue d'attirer des patients internationaux

- Utilisation de plateformes en ligne pour des stratégies marketing personnalisées vers des groupes cibles
- Promouvoir le développement/la mise en œuvre de programmes d'échange entre les Pays Membres de l'OCI pour le personnel médical afin de stimuler le partage des connaissances et d'expérience
- Encourager les accords bilatéraux ou régionaux/multilatéraux (tels que les programmes d'échange de patients, les services de pré-diagnostic, les alliances entre les prestataires de soins de santé et la rationalisation des régimes d'assurance maladie, etc.) entre les acteurs publics/privés, y compris les assurances et les hôpitaux, afin de soutenir l'échange de patients.
- Établir une base de données sur le tourisme de santé à l'usage des pays membres de l'OCI pour une meilleure coopération en termes d'échange patient-traitement et de renforcement des capacités pour les soins de santé

Conformément à la résolution pertinente du 35. La Session Ministérielle du COMCEC, la 15ème réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC, lors de sa deuxième journée, a examiné les préparatifs des Sessions d'Echange de Vues Ministérielles de la 36ème Réunion du COMCEC qui se tiendront sur le thème «Promouvoir l'Entrepreneuriat pour la Compétitivité de l'Industrie du Tourisme».

Dans ce cadre, la 15e réunion du GTT a élaboré, pour les sessions d'échange de vues ministérielles de la 36e réunion du COMCEC, un ensemble de recommandations politiques sous les rubriques suivantes :

- Investissements Publics et Infrastructures
- Renforcement des Capacités, Certification et Formation
- Financement et Subvention
- Actions Législatives
- Gestion des Risques
- Durabilité
- Collaboration Intra-OCI

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org)

Par ailleurs, le secteur du tourisme, de par sa nature, a été le plus durement touché par la pandémie. Il est considéré comme l'un des secteurs le plus sévèrement touché par la pandémie COVID-19. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), les arrivées de touristes internationaux diminueront de 20 à 30% en 2020 par rapport à 2019. Cela équivaut à une perte de 300 à 450 milliards de dollars de recettes touristiques internationales.

Dans ce cadre, le Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC a organisé une réunion consultative virtuelle le 9 juillet 2020 et a discuté des impacts existants et potentiels du COVID dix-neuf (COVID 19) sur le secteur du tourisme dans les pays membres de l'OCI. Le Groupe

de Travail a également exploré les possibilités de renforcement des capacités et de partage d'expérience entre nos Pays Membres.

Les participants ont mis en évidence les domaines/sujets suivants:

- Gestion stratégique des risques et des crises dans le tourisme,
- Formation régionale en ligne sur le marketing numérique et la promotion,
- Marketing et promotion du tourisme,
- Promouvoir la coopération dans le domaine des statistiques du tourisme,
- Formation sur la diversification des produits touristiques,
- Revitalisation du secteur du tourisme médical dans les États membres de l'OCI,
- Création d'une plateforme d'échange touristique (ex: exposition touristique en ligne)
- Encourager les accords frontaliers bilatéraux dans le secteur du tourisme entre les Pays Membres de l'OCI.
- Encourager l'utilisation de technologies modernes (ex: les systèmes en libre-service, les robots) dans la fourniture de services touristiques pour freiner la propagation de la COVID-19.
- Développer des marques de destination sûres et saines dans la région de l'OCI.
- Repenser aux produits et processus touristiques face à la Covid-19 et à de futures épidémies

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org)

3.1.4. Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture

La bonne gouvernance à tous les niveaux - mondial, régional et particulièrement national - est une nécessité primordiale pour progresser dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Le cadre politique et juridique, la cohérence et la coordination, la mise en œuvre et l'application, ainsi que l'information, le suivi et l'évaluation sont les aspects clés d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire. En outre, des principes tels que la transparence, l'efficacité, la responsabilité et l'action collective sont des éléments inextricables d'une bonne gouvernance pour garantir la sécurité alimentaire et la nutrition. Par conséquent, les gouvernements ont naturellement un rôle primordial pour assurer une bonne gouvernance avec une approche inclusive. À cet égard, la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture s'est tenue virtuellement le 17 septembre 2020 avec pour thème «Bonne gouvernance pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays membres de l'OCI» et un rapport de recherche préparé sur le même sujet a été examiné par le Groupe de Travail.

Ledit rapport présente la performance de la gouvernance de la sécurité alimentaire des Pays Membres de l'OCI basée sur quatre niveaux de bonne gouvernance: (i) Cadre Politique et Juridique, (ii) Coordination et Cohérence, (iii) Mise en œuvre, et (iv) Information-Suivi-Evaluation. Le rapport de recherche révèle également que de nombreux pays souffrant d'insécurité alimentaire et de problèmes de malnutrition dans l'OCI ont des lacunes de gouvernance en ce qui concerne les mécanismes de coordination et de suivi. En outre, plusieurs pays ont des lacunes de gouvernance en termes d'intégration des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition dans leurs plans nationaux de développement.

Dans le cadre du rapport de recherche, des visites sur le terrain ont été effectuées en Indonésie, en Côte d'Ivoire et en Palestine, et le Brésil a fait l'objet d'une étude documentaire.

Le rapport de recherche identifie parmi d'autres les défis suivants, en termes de gouvernance de la sécurité alimentaire dans les pays membres.

- Étapes législatives incomplètes;
- Absence de plans explicites et mandatés;
- Mécanismes de suivi limités;
- Sur-fragmentation du travail gouvernemental;
- Problèmes d'infrastructure au niveau infranational.

Conformément aux principales conclusions du rapport susmentionné et aux discussions qui ont eu lieu durant la Réunion, le Groupe de Travail sur l'Agriculture a élaboré les recommandations de politique générale indiquées ci-dessous:

- Élaborer une stratégie nationale globale de sécurité alimentaire et de nutrition et/ou renforcer les politiques et stratégies de sécurité alimentaire existantes pour étendre leur portée et leur globalité afin que chacun puisse en bénéficier, y compris les plus pauvres et les plus vulnérables, pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.
- Établir un mécanisme national de coordination de haut niveau (soit un conseil interministériel ou présidentiel) pour assurer un dialogue multilatéral sain et durable pour la coordination efficace de toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales dans les processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques; et le doter d'un pouvoir d'exécution important et de ressources humaines et financières suffisantes.
- Améliorer la coordination et la cohérence des actions politiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition en période agitée (ex: la pandémie COVID-19) à tous les niveaux, du niveau sous-national au niveau national; du niveau national au niveau bilatéral ou multilatéral; du niveau sous-régional au niveau régional, et enfin, du niveau de l'OCI au niveau mondial.
- Concevoir un plan de mise en œuvre détaillé et transparent pour les missions nationales et infranationales, doter le personnel de terrain du savoir-faire pertinent et allouer des ressources financières suffisantes à chaque étape du processus de mise en œuvre.
- Mettre en place une plate-forme/un système d'information alimentaire en ligne (ex: atlas
 de vulnérabilité, forums sur la sécurité alimentaire) qui transmettent idéalement des
 informations en temps réel sur le suivi de la sécurité alimentaire et de la gouvernance
 de la nutrition en vue de générer des données et des statistiques crédibles et d'élaborer
 des politiques fondées sur des preuves.
- Promouvoir le renforcement des capacités et le partage des connaissances/d'expérience entre les Pays Membres de l'OCI aux quatre niveaux de la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition (soit (i) Cadre politique et juridique (ii) Coordination et cohérence (iii) Mise en œuvre et (iv) Information -Suivi-Évaluation.)

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org)

De plus, le Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC a tenu une Réunion Consultative virtuelle sur le thème «Les Impacts de la COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire et l'Agriculture dans les Pays Membres de l'OCI» le 30 juin 2020. Les Groupes de Travail ont discuté des impacts actuels et potentiels de la pandémie sur la sécurité alimentaire et les politiques

agricoles, ont échangé l'expertise et les bonnes pratiques entre les pays membres et ont délibéré sur les opportunités de coopération en fonction des besoins et l'expérience des pays membres.

Dans ce cadre, les participants ont mis en évidence quelques idées/options politiques pour les futures initiatives de coopération.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org)

3.1.5. Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté

Des prévisions récentes suggèrent que la part de la population mondiale vivant dans les zones urbaines pourrait atteindre les 70 pour cent et que la population urbaine devrait atteindre les 7 milliards au début des années 2050. La majeure partie de l'augmentation projetée de la population urbaine devrait avoir lieu en Afrique et en Asie, ce qui suggère que les pays membres de l'OCI seront particulièrement exposés au processus d'urbanisation projeté. Les nouveaux défis tels que les conséquences dévastatrices de la pandémie (COVID-19) et l'augmentation rapide des populations de réfugiés vivant dans les zones urbaines aggraveront les risques de pauvreté urbaine dans les pays membres.

Vue l'importance du sujet, la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté s'est tenue virtuellement le 29 Septembre 2020 avec pour thème «*Pauvreté Urbaine dans les Pays Membres de l'OCI*».

Un rapport de recherche sur le sujet réalisé pour la réunion susmentionnée examine les tendances mondiales de la pauvreté urbaine, met en évidence les principales lacunes de données et les problèmes statistiques liés et identifie les défis actuels et futurs de la pauvreté urbaine pour les pays membres.

Le rapport souligne que les Pays Membres de l'OCI, en particulier ceux de l'Afrique et de l'Asie, ont connu une forte tendance d'urbanisation qui devrait se poursuivre dans les décennies à venir. Le rapport montre que la forte densité de population dans les bidonvilles réduit la capacité des politiques publiques à intervenir efficacement et à répondre aux urgences, à développer des stratégies efficaces à long terme pour la réduction de la pauvreté urbaine et à améliorer le niveau de vie des personnes vivant dans les zones urbaines.

Le Groupe de Travail a identifié les défis suivants:

- Taux élevés de population vivant dans des bidonvilles,
- Taux d'emploi informel élevés,
- Niveaux d'emploi inférieurs pour les groupes défavorisés,
- Nombre élevé de réfugiés et d'autres migrants forcés,
- Accès limité aux services de santé, au matériel hygiénique et à l'eau,
- Manque de données fiables sur la pauvreté urbaine.

Afin de surmonter ces défis, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique générale indiquées ci-dessous:

• Développer des stratégies de planification urbaine complètes et efficaces qui se concentrent particulièrement sur une meilleure gestion des bidonvilles pour empêcher la croissance incontrôlée des bidonvilles existants et la formation de nouveaux, améliorer l'accès des habitants des bidonvilles aux services de base tels que l'éducation et les services de santé grâce à des investissements stratégiques.

- Concevoir des politiques du marché de travail locales efficaces qui contribueraient à s'attaquer au problème de l'informalité et à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.
- Activer les outils de Finance Sociale Islamique et les intégrer systématiquement dans les réunions de politique de lutte contre la pauvreté urbaine.
- Améliorer la capacité de gouvernance urbaine et renforcer la résilience aux chocs (ex: pandémie COVID-19).
- Conceptualiser la pauvreté urbaine et développer/améliorer la collecte de données et les pratiques de mesure pour parvenir à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org)

3.1.6. Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière

La gouvernance de la Charia est le fondement de la pratique de la finance Islamique par le respect des doctrines, conditions et principes adoptés par la Charia. Un régime de gouvernance solide de la Charia est particulièrement important pour garantir le respect des principes de la Charia et la confiance des clients ainsi que des marchés financiers sur la crédibilité des opérations de la finance Islamique.

Compte tenu de l'importance du cadre de gouvernance de la Charia dans la finance Islamique, la 14ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTCF) s'est tenue virtuellement le 15 Septembre 2020 avec pour thème «Améliorer le Cadre de Gouvernance dans la Finance Islamique».

Selon un rapport de recherche mené sur le sujet, la Région de l'OCI n'a pas été fortement engagée dans le cadre de gouvernance de la Charia dans la finance Islamique. La majorité des pays membres (trente et un pays membres) peuvent être classés dans la catégorie du régime non réglementé dans lequel il n'y a pas de Conseil de Surveillance de la Charia. De plus, les réglementations, institutions et pratiques de la finance Islamique n'existent pas dans neuf pays membres.

En outre, afin d'enrichir les données et l'analyse du rapport de recherche et d'obtenir des informations sur l'environnement politique pour améliorer le cadre de gouvernance de la Charia dans la finance Islamique, des visites de terrain (Émirats Arabes Unis et Indonésie) et des études documentaires (Malaisie, Nigéria et Turquie) ont été menées.

Le rapport de recherche met en évidence les éléments suivants comme étant les principaux défis des pays membres qui affectent négativement l'amélioration du cadre de gouvernance de la Charia dans la finance Islamique:

- Ressources humaines qualifiées limitées,
- Manque d'institutions adéquates fondées sur la connaissance,
- Différences entre la surveillance des différents organes de régulation sur les fonctions des institutions financières,
- Manque d'intégration des considérations de gouvernance de la Charia,

- Manque de sensibilisation dans la société,
- Communication insuffisante entre les conseils de la Charia.

Afin de surmonter ces défis, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique générale indiquées ci-dessous:

- Développer un cadre juridique et réglementaire complet pour les processus et aménagements de gouvernance de la Charia afin de garantir que toutes les opérations et activités commerciales de la finance Islamique soient conformes à la Charia.
- Encourager la création de Conseils Nationaux de Surveillance de la Charia (SSB) supervisant les SSB institutionnels.
- Élaborer des lignes directrices pour assurer/faciliter la participation active des titulaires de comptes d'investissement (IAH) dans la gestion des IFI en fonction de leur contribution aux investissements.
- Encourager le développement de talent à travers des programmes de formation et de certification professionnelle et sensibiliser les acteurs de la Gouvernance de la Charia,
- Promouvoir l'intégration du secteur de la finance Islamique dans l'ensemble de l'économie en vue de rendre la politique monétaire plus inclusive.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org)3.2. Le Financement de projet du COMCEC

Le Financement de projet du COMCEC est l'un des deux instruments de mise en œuvre de la stratégie du COMCEC, qui vise à fournir un financement aux projets du COMCEC sous forme de subventions. La Stratégie introduit une gestion du cycle de projet bien définie avec un mécanisme financier clairement identifié. Les projets financés par le COMCEC qui doivent être soumis par les États Membres et les institutions de l'OCI dans le cadre du Financement de projet du COMCEC servent à la réalisation des objectifs de la stratégie et des recommandations politiques adoptées par les sessions du COMCEC ainsi qu'à la mobilisation des ressources humaines et institutionnelles des États Membres.

Cet instrument permet aux Pays Membres et aux institutions de l'OCI de s'impliquer dans les efforts de coopération pour surmonter les défis communs des États Membres dans les domaines de coopération. Il donne l'occasion aux Pays Membres de proposer des projets multilatéraux dans les domaines prioritaires identifiés par la Stratégie du COMCEC, les groupes de travail et les recommandations politiques.

Le Financement de projet du COMCEC est un outil précieux pour aider les pays membres dans leurs efforts d'élaboration de politiques. Il permet de mettre en pratique les recommandations politiques du COMCEC tout en améliorant la capacité institutionnelle et humaine des Pays Membres. Chaque projet financé est mis en œuvre en coopération avec la participation d'au moins trois Pays Membres de l'OCI. Ce faisant, il permet non seulement de partager les connaissances et l'expérience dans un thème spécifique, mais aussi d'améliorer la capacité des Pays Membres à travailler ensemble pour résoudre les problèmes communs par la mise en œuvre de projets multilatéraux.

En 2019, 22 projets dans le cadre de cet instrument ont été mis en œuvre avec succès. Grâce au Financement de projet du COMCEC, si l'on considère le fait qu'au moins deux Pays Membres participent en tant que partenaires, non seulement les propriétaires des projets, mais aussi les partenaires des projets bénéficient des services fournis. À cet égard, 35 pays en 2019 ont récolté les bénéfices du Financement de projet du COMCEC.

En outre, dans le cadre du 7^{ème} appel à propositions de projets, 22 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Ces projets ne sont toutefois pas encore achevés en raison des retards dus aux restrictions des voyages internationaux imposées par la pandémie de COVID 19. Par conséquent, certains des projets devraient être finalisés en 2021. Le tableau 1 ci-dessous présente la liste des projets qui sont financés par le Bureau de coordination du COMCEC au titre de la 7_{ème} période de mise en œuvre du FPC.

Tableau 1 : Projets devant être financés par le Bureau de coordination du COMCEC au titre de la 7ème période de mise en œuvre du FPC

N°	Propriétaire du projet	Partenaires du projet	Domaine de coopération	Titre du projet
1	Bénin	Niger, Togo, Côte d'Ivoire	Agriculture	Renforcement des capacités en matière de gestion de l'entreposage et du stockage des céréales et Niébé (reporté)
2	Niger	Bénin, Côte d'Ivoire et Nigeria	Agriculture	Renforcement des capacités en matière de stockage des céréales et du niébé (reporté)
3	Suriname	Indonésie et Turquie	Agriculture	Renforcement des capacités en matière de systèmes d'irrigation dans les cultures maraîchères (reporté)
4	COMSTECH	Egypte, Irak, Jordanie, Malaisie, Pakistan, Arabie Saoudite, Turquie	Agriculture	Nouvelles technologies de sélection pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (reporté)
5	SESRIC	Bangladesh, Djibouti, Indonésie, Jordanie, Oman, Palestine, Arabie Saoudite, Sénégal, Soudan, Suriname, Turquie et Ouganda	Agriculture	Améliorer la sécurité alimentaire grâce aux bilans alimentaires nationaux (reporté)
6	Brunei Darussalam	Indonésie et Malaisie	Finance	Programme de renforcement des capacités sur les Sukuk, ESG Sukuk et Islamic Fintech (reporté)
7	Malaisie	Turquie, Brunei Darussalam	Finance	Faire progresser le marché des capitaux islamiques grâce à la technologie financière (reporté)
8	Nigeria	Soudan, Mozambique	Finance	Améliorer le Secteur du Takaful dans les États Membres de l'OCI
9	Sierra Leone	Malaisie et Nigeria	Finance	Faciliter
10	Benin	La Gambie, Niger et Turquie	Réduction de la pauvreté	Pilotage de l'EFTP dans les pays sélectionnés de l'OCI (reporté)
11	La Gambie	Sierra Leone et Nigeria	Réduction de la pauvreté	Infuser l'éducation à l'entrepreneuriat dans les programmes scolaires (reporté)
12	Turquie	Soudan, Somalie, Niger	Réduction de la pauvreté	Renforcement des capacités humaines dans le domaine de la santé et création d'une équipe spéciale d'intervention (reporté)
13	Maldives	Turquie, Malaisie	Commerce	Améliorer le système de contrôle des importations et des exportations alimentaires (reporté)
14	Soudan	Tchad, Egypte, Tunisie	Commerce	Gestion efficace des frontières par le biais d'un poste frontalier unique (OSBP)
15	CICIA	25 Pays Menbres	Commerce	Transformation numérique pour améliorer la facilitation du commerce (reporté)
16	INMPI	Turquie, Maroc, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Guinée, Niger, Burkina Faso, Algérie,	Commerce	Formation de la Fondation Halal OCI/INMPI pour la région Afrique (reporté)

N°	Propriétaire du projet	Partenaires du projet	Domaine de coopération	Titre du projet
		Tunisie, Mauritanie, Djibouti, Sénégal		
17	Cameroun	Côte d'Ivoire et Tchad	Transport et Communications	Création d'archives de transport maritime
18	Nigeria	Bénin, Togo et La Gambie	Transport et Communications	Suivi du corridor de transport Lagos-Abidjan
19	Turquie	Algérié et Tunisie	Transport et Communications	Mise en oeuvre des conventions maritimes internationales (reporté)
20	Cameroun	Azerbaijian, Burkina Faso, Nigeria and Sénégal	Tourisme	Renforcement des capacités des parties prenantes des organismes de gestion des destinations (reporté)
21	Turquie	Afghanistan et Iran	Tourisme	Revitaliser l'itinéraire de voyage de Mevlana (reporté)
22	Ouganda	La Gambie, Malaisie, Mozambique, et Nigeria	Tourisme	Tourisme communautaire par la promotion des sites patrimoniaux (reporté)

En outre, plusieurs sessions de formation en ligne concernant le Financement de projet du COMCEC ont été organisées sur une base hebdomadaire entre le 10 juin et le 8 juillet. Les sessions ont informé le personnel du projet sur les acteurs responsables, la mise en œuvre, le suivi, les règles de visibilité ainsi que le système d'information de gestion du projet.

D'autre part, le BCC a lancé le 8^{ème} appel le 1er septembre 2020. Les documents pertinents sont disponibles sur le site web du COMCEC. (project.comcec.org)

3.2.1. Nouvelles initiatives : Réponse du COMCEC au COVID et programme Al Qods

En vue de faire face aux ramifications existantes et potentielles de la pandémie COVID, le BCC a décidé de lancer le COMCEC COVID Response (CCR) au profit des institutions publiques des pays membres. La CCR vise principalement à atténuer l'impact négatif de la pandémie sur les économies des pays membres en mettant l'accent sur les secteurs de l'agriculture, du commerce et du tourisme dans la phase pilote. Dans le cadre du programme, le BCC financera certains types de projets, qui seront axés sur l'évaluation des besoins, le partage de l'expertise, l'octroi de subventions directes aux bénéficiaires finaux et le rapprochement entre les inventeurs et les investisseurs. Le BCC lancera un appel à propositions de projets qui seront financés dans le cadre du nouveau programme CCR en 2021 d'ici la mi-octobre 2020.

Deuxièmement, compte tenu de la situation actuelle et des conditions particulières en Palestine, en particulier à Al Qods Al Charif, et des résolutions des récents sommets islamiques extraordinaires sur Al Qods, le BCC a lancé le programme Al Qods, qui se concentre sur le développement et la gestion des destinations ainsi que sur le tourisme communautaire à Al Qods. Mis en œuvre en collaboration avec le ministère de l'économie nationale de Palestine, le programme comprends plusieurs projets à réaliser entre 2020 et 2022.

Les deux premiers projets ont été lancés en 2020. Dans le cadre du premier projet intitulé « *Analyser l'infrastructure touristique et élaborer une feuille de route des destinations touristiques pour Al-Qods* », le BCC a mené une étude de recherche pour analyser l'infrastructure touristique et élaborer une feuille de route pour la destination touristique d'Al Qods. Dans le cadre de cette étude de recherche, la situation actuelle de l'infrastructure touristique d'Al Qods (hôtels, restaurants, transports, ressources humaines, guides, voyagistes, etc.) sera évaluée, les domaines les plus urgents nécessitant des investissements seront déterminés ainsi que les biens et installations culturels qui pourraient être

inclus dans l'offre touristique d'Al Qods seront analysés. Le projet prévoit également l'évaluation du nombre et de la capacité des installations et des travailleurs du secteur touristique à Al-Qods, ainsi que la nécessité de former les professionnels et les artisans du secteur. Le projet fournira en fin de compte une analyse SWOT et une mission, une vision et un objectif pour une destination touristique et une stratégie de communication pour Al-Qods.

Le second projet, intitulé « Soutenir la capacité institutionnelle du Conseil du tourisme et du patrimoine d'Al-Qods » vise à améliorer l'institutionnalisation et le mécanisme de financement durable du Conseil du tourisme et du patrimoine d'Al-Qods (ATHC) afin qu'il soit une organisation de gestion de destination qui fonctionne bien pour Al-Qods. Le projet prévoit une étude conceptuelle pour déterminer les besoins de formation du personnel de l'AHTC, élaborer des modules de formation et dispenser des programmes de formation, recommander une structure organisationnelle de DMO, les besoins en ressources humaines et les possibilités d'autofinancement durable. Dans ce cadre, après avoir évalué les besoins de formation du personnel de l'ATHC en termes de compétences et de qualifications requises, un programme de formation en ligne sera organisé pour le personnel de l'ATHC dans les domaines suivants : i) gestion et compétitivité des destinations, ii) planification du tourisme et du patrimoine culturel et iii) stratégies de développement de produits touristiques.

Ces deux projets devraient être finalisés d'ici la fin de l'année 2020. Les projets restants devraient être mis en œuvre entre 2021 et 2022.

3.3 Suivi des Recommandations Politiques du COMCEC Efforts des Pays Membres pour mettre en œuvre les Recommandations Politiques adoptées par la 35ème Session du COMCEC.

Les efforts constants pour poursuivre l'état de mise en œuvre des recommandations politiques du COMCEC et pour identifier les progrès et les performances au niveau national nécessitent un mécanisme de suivi et d'évaluation solide dans le cadre du COMCEC. Le COMCEC a lancé dans ce but le Système de Suivi des Politiques du COMCEC (PFS) en juillet 2019, pour évaluer les résultats de la mise en œuvre des recommandations politiques du COMCEC adoptées lors des Sessions Ministérielles du COMCEC.

En tant que plateforme électronique, le COMCEC PFS vise à faciliter le suivi efficace de la mise en œuvre des recommandations politiques (RP) dans les Pays Membres. Le COMCEC-FPS (Système de Suivi des Politiques du COMCEC) a été conçu sur la base de l'approche de suivi et d'évaluation basée sur les résultats, qui se concentre plus sur les résultats et les impacts que sur le processus. En outre, le COMCEC PFS permet au BCC de collecter, gérer, analyser et rapporter des données et des informations synchronisées au COMCEC concerné ainsi que d'aider le BCC à extraire les informations pertinentes pour une planification future.

En outre, le COMCEC PFS devrait assurer le renforcement de la participation des États membres et leur appropriation par un rapport régulier et fiable et une mise en œuvre efficace des recommandations politiques du COMCEC.

En ce qui concerne les recommandations politiques adoptées par la 35e session du COMCEC, seuls 6 pays membres ont communiqué jusqu'à présent leurs réponses au système dans cinq domaines de coopération, à savoir le Commerce (2 pays), les Transport et Communications (2), l'Agriculture (1), l'Allègement de la Pauvreté (2) et les Finances (1). Les détails relatifs aux retours d'information des pays membres concernés sont donnés ci-dessous pour chaque domaine de coopération.

a. Coopération Commerciale

Indonésie

En ce qui concerne les recommandations politiques de mise en place d'un mécanisme formel de consultation entre les autorités de régulation et la communauté commerciale afin de garantir un environnement commercial efficace dans l'intérêt des différents acteurs au niveau national. L'Indonésie a indiqué qu'elle disposait déjà d'une stratégie/d'un plan d'action/d'une feuille de route pour atteindre cet objectif et qu'elle était prête à fournir une assistance technique aux autres pays membres demandeurs par le biais d'ateliers.

Outre la mise en place d'un mécanisme de consultation formel, l'Indonésie a également indiqué qu'elle disposait déjà d'une stratégie, d'un plan d'action et d'une feuille de route concernant le développement d'un Système Efficace Avancé de Décision, la promotion de Systèmes Intégrés de Guichets Uniques (Single Window - SW) et de Portails d'Information Commerciale.

En ce qui concerne la recommandation politique relative à la gestion des frontières, l'Indonésie a achevé sa stratégie, son plan d'action et sa feuille de route ainsi que les mesures réglementaires, législatives et administratives connexes en vue de mettre en œuvre cette recommandation politique. En outre, l'Indonésie a indiqué qu'elle pouvait fournir une assistance technique aux autres pays membres qui le demanderaient.

Jordanie

En ce qui concerne les recommandations politiques de mise en place d'un mécanisme formel de consultation entre les autorités de régulation et la communauté commerciale afin de garantir un environnement commercial efficace dans l'intérêt des différents acteurs au niveau national, la Jordanie a indiqué qu'elle disposait déjà d'une stratégie/d'un plan d'action/d'une feuille de route à cet effet. La Jordanie a également indiqué qu'elle s'efforçait d'utiliser efficacement les technologies de l'information et de la communication pour diffuser le commerce et mettre au point un Système Efficace Avancé de Décision afin d'améliorer la certitude et la prévisibilité des opérations douanières.

En outre, la Jordanie envisage de se doter d'une stratégie/d'un plan d'action/d'une feuille de route pour promouvoir des Systèmes Intégrés de Guichets Uniques (SW) et des Portails d'Information Commerciale. En outre, il existe un processus continu de publication d'une réglementation/loi/mesure administrative à cette fin.

La Jordanie a achevé la stratégie, le plan d'action et la feuille de route nécessaires dans le but d'établir un échange électronique efficace de systèmes d'information entre toutes les agences concernées, en particulier entre les pays voisins. Bien qu'il n'existe pas de réglementation/loi/mesure administrative sur cette question, la Jordanie mène plusieurs activités de formation pour mettre en œuvre la recommandation politique concernée.

En ce qui concerne les recommandations politiques liées à la simplification des formalités et des exigences documentaires pour faciliter les opérations de transit, un processus de stratégie/de plan d'action/de feuille de route est en cours. Des activités telles que des formations, des ateliers et des conférences sont menées à cet effet en Jordanie.

b. Transport et Communications

Jordanie

En ce qui concerne les recommandations politiques liées à l'amélioration de la gestion des risques pour les projets PPP de transport dans les Pays Islamiques, la Jordanie a indiqué qu'elle disposait déjà d'une stratégie/plan d'action/feuille de route pour développer le cadre juridique en adoptant une législation adaptée aux PPP. À cet égard, la Jordanie se déclare prête à fournir une assistance technique aux autres pays membres demandeurs par le biais d'ateliers.

En outre, la Jordanie dispose déjà d'une unité PPP, ce qui facilite l'attribution des responsabilités pour la gestion des PPP. La Jordanie dispose également d'un environnement administratif propice pour soutenir l'utilisation d'outils techniques appropriés, d'analyses, etc., et développer une base de données et des compétences solides pour minimiser les risques lors de la mise en œuvre des projets PPP. Par ailleurs, la Jordanie dispose des directives de gestion des risques et les listes de contrôle pour l'amélioration de la mise en œuvre des projets PPP

En ce qui concerne les recommandations politiques liées aux évaluations des projets d'amélioration des transports dans les pays membres de l'OCI, la Jordanie a signalé qu'elle déploie des efforts continus pour achever une stratégie/plan d'action/feuille de route, qui vise à Concevoir un cadre systématique pour l'évaluation des projets de transport, en indiquant les objectifs, les types et les méthodologies utilisées.

La Jordanie déploie également des efforts continus pour achever une stratégie/un plan d'action/une feuille de route en ce qui concerne l'élaboration de guides et de directives pour garantir des évaluations efficaces et harmonisées des projets de transport. À cet égard, il a été indiqué que la Jordanie avait besoin d'une assistance technique par le biais de programmes de formation.

Turquie

En ce qui concerne les recommandations politiques liées à l'amélioration de la gestion des risques pour les projets PPP de transport dans les Pays Islamiques, la Turquie a indiqué qu'elle disposait déjà d'une stratégie/plan d'action/feuille de route pour développer le cadre juridique en adoptant une législation adaptée aux PPP. À cet égard, la Turquie se déclare prête à fournir une assistance technique aux autres pays membres demandeurs par le biais de visites d'étude.

En outre, la Turquie dispose d'unités/départements spécifiques relevant du Ministère des Transports et des Infrastructures et de la Direction Générale des Autoroutes, qui facilitent l'attribution des responsabilités pour la gestion des PPP tout au long de leur cycle de vie. Les capacités institutionnelles et humaines limitées et l'expertise technique ainsi que la pandémie Covid-19 ont été considérées comme les principaux défis pour l'élaboration de directives de gestion des risques et de listes de contrôle pour l'amélioration de la mise en œuvre des projets PPP.

En ce qui concerne les recommandations politiques liées aux évaluations des projets d'amélioration des transports dans les pays membres de l'OCI, la Turquie a signalé qu'elle disposait d'un cadre systématique pour l'évaluation des projets de transport, en indiquant les objectifs, les types et les méthodologies utilisées. Par ailleurs, la Turquie dispose des guides et des directives pour assurer une évaluation efficace et harmonisée des projets de transport et pour une mise en œuvre efficace des évaluations existantes.

c. Agriculture

<u>Malaisie</u>

En ce qui concerne la recommandation politique relative au renforcement de la capacité de collecte, de gestion et de diffusion des données sur le commerce agricole, la Malaisie a indiqué qu'elle s'efforçait déjà d'élaborer un document de politique ainsi que les préparatifs réglementaires et administratifs pertinents sur la question.

d. Coopération Financière

<u>Iran</u>

Iran a rapporté que il développe un cadre juridique et réglementaire général pour le système Takaful afin de faciliter les opérations, la transparence et la gouvernance dans ce secteur.

En outre, conformément aux 34ème Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC, l'Iran a mené plusieurs activités telles que des ateliers, des formations et des séminaires pour améliorer les capacités et le capital humain pour accroître l'utilisation de la finance Islamique pour le financement des infrastructures.

e. Allègement de la Pauvreté

<u>Iran</u>

En ce qui concerne les recommandations politiques concernant l'accès aux services de santé, il a été signalé que l'Iran était prêt à fournir une assistance technique par le biais de séminaires, de programmes de formation et/ou d'ateliers aux autres pays membres demandeurs pour l'élaboration d'une stratégie/politique comprenant un programme bien conçu de régimes de paiement et d'assurance maladie pour parvenir à une couverture sanitaire universelle.

En ce qui concerne la mortalité infantile et maternelle, il a été déclaré que l'Iran pouvait bénéficier de possibilités d'assistance technique sous la forme de programmes de formation, d'ateliers ou de séminaires pour élaborer une stratégie/politique visant à améliorer l'accès aux soins de santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI), et assurer une répartition équitable des prestataires de santé. L'Iran s'est également déclaré prêt à coopérer avec les pays sur les questions liées à l'accès aux services de santé maternelle, néonatale et infantile grâce à l'échange de programmes d'experts.

L'Iran s'est également déclaré prêt à fournir une assistance technique avec des ateliers et un échange de programmes d'experts pour améliorer le fonctionnement du système de santé grâce à la formation et à la pratique des protocoles de soins standard recommandés et à un suivi régulier des normes.

En ce qui concerne l'élaboration/l'amélioration des systèmes intégrés de gestion de l'information sanitaire et l'élaboration de programmes éducatifs durables sur les soins de santé des femmes et des enfants, l'Iran a exprimé sa volonté de fournir une assistance technique aux autres pays membres demandeurs.

1. Projets et activités importants des Institutions et des Forums de l'OCI Servir les objectifs de la Stratégie

Les Institutions pertinentes de l'OCI assument de même des programmes, des projets et des activités qui sont utiles aux objectifs de la Stratégie. La liste des projets et activités réalisés depuis la 35ème Session du COMCEC est indiquée ci-dessous.

• Le SCP-OCI est le projet le plus important du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système facilitera non seulement l'augmentation du commerce intra-OCI, mais également la création d'un cadre de coopération entre les Pays Membres de l'OCI. Ce sera donc une base pour une coopération future entre les pays membres. À cet égard, la 35ème Session du COMCEC a demandé aux États Membres concernés d'accélérer leurs efforts pour la soumission des listes de concessions au Secrétariat du Comité de Négociation Commerciale (CNC) dans le format standard distribué par le Secrétariat du CNC pour la concrétisation du SPC-OCI au plus tôt. Pour accélérer le processus, le Ministère du Commerce de la République de Turquie, Président des 1er et 2ème Cycles de réunions du CNC, a demandé au Secrétariat du CNC d'organiser une réunion consultative virtuelle pour discuter des questions concernant la mise en œuvre du SCP-

OCI avec la participation de les États participants, qui ont ratifié les accords SCP-OCI et soumis leurs listes de concessions. Le Bureau de Coordination du COMCEC, après consultation avec le Pays Hôte et le CIDC (en tant que co-Secrétariat du CNC), a annoncé que ladite Réunion Consultative Virtuelle se tiendra virtuellement le 27 octobre 2020.

- Lors du 13ème Sommet islamique tenu les 10-15 avril 2016 à İstanbul, en Turquie, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, a proposé de mettre en place un Centre d'Arbitrage à İstanbul au profit des Pays Membres. Sur cette proposition, le COMCEC a inscrit cette importante initiative à son ordre du jour. La 35ème réunion de l'Assemblée Générale de la CICIA a approuvé le Statut du Centre. L'Accord de Siège du Centre a été signé lors de la 35ème Session du COMCEC. CICIA et TOBB entreprennent les préparatifs finaux pour rendre le centre opérationnel bientôt.
- Les Forums opérant dans le domaine de la coopération financière dans le cadre du COMCEC fournissent des plates-formes de coopération régulières aux autorités compétentes des Pays Membres. À cet égard, le Forum des Bourses de Valeurs des États Membres de l'OCI a œuvré en faveur d'un renforcement de la coopération entre les bourses des Pays Membres de l'OCI et des institutions compétentes. Le Forum a également développé quelques projets importants, y compris l'indice 50 de la Charia S&P OIC/COMCEC. De plus, le Forum travaillait à l'établissement d'une plateforme/bourse d'or pour Les États membres de l'OCI. La 14ème Réunion du Forum se tiendra le 8 octobre 2020. Des détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum. (www.oicexchanges.org)
- Le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC fournit un mécanisme régulier de coopération pour les organes régulateurs des marchés de capitaux des États Membres. En plus de ses activités régulières, le Forum a également exhorté des efforts pour atteindre «l'Initiative de la Bourse Immobilière COMCEC», conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC. La 9^{ème} Réunion du Forum sera organisé le 13-14 octobre 2020.
- Le Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC facilite le partage d'expériences entre les autorités compétentes des pays membres et renforcer les capacités institutionnelles et humaines dans ce domaine. La 2ème Réunion du Forum sera organisée virtuellement le 8 octobre 2020.
- Les Foires Commerciales Islamiques sont organisées pour augmenter le commerce intra-OCI et promouvoir les produits, les industries et les services des Pays Membres de l'OCI. Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont aussi organisées par les Pays Membres en collaboration avec le CIDC.
- Depuis la 35ème session du COMCEC, le SESRIC a poursuivi ses activités de renforcement et d'amélioration des Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) dans les États membres de l'OCI en afin de produire de meilleures statistiques nationales et d'aider ainsi les décideurs à introduire de meilleures politiques et stratégies nationales. Dans ce contexte, le Centre contribue au renforcement des capacités techniques des Offices Nationaux de Statistique (OSN) et d'autres constituants des SSN des États membres de l'OCI en sa qualité de Secrétariat de la Commission Statistique de l'OCI (OCI-StatCom) et à travers son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB).

- Le SESRIC a également fait des efforts pour renforcer la coopération Sud-Sud intra-OCI, en mettant en œuvre un large éventail de programmes de renforcement des capacités et d'activités de formation dans divers domaines socio-économiques d'intérêt immédiat pour les États membres de l'OCI. Depuis le début de la pandémie du Coronavirus (COVID-19), le Centre a mené la plupart de ses activités prévues en 2020 par le biais de modalités informatiques d'apprentissage à distance nouvellement adoptées afin de répondre à cette situation extraordinaire.
- En outre, au cours de cette période, le SESRIC a signé 4 accords avec les institutions nationales, régionales, internationales et de l'OCI concernées afin de renforcer ses liens avec ses partenaires pour une meilleure mise en œuvre de la stratégie du COMCEC et des recommandations de politique ministérielle:
- Par ailleurs, l'INMPI a continué à travailler sur le développement des normes communes indispensables au sein de l'OCI, y compris la Norme de Tourisme Halal de l'OCI/SMIIC, qui a été publiée en décembre 2019. L'INMPI a mené 6 programmes de formation sur les Normes Halal de l'OCI/INMPI afin de faciliter l'utilisation commune des normes au sein de l'OCI.
- Le Sommet Mondial Halal (WHS) 2019, un événement halal prestigieux dans le monde rassemblant des orateurs de premier plan et des acteurs importants de l'industrie halal, s'est tenu en simultanéité avec la 7ème Exposition Halal de l'OCI du 28 novembre au 1er décembre 2019 à Istanbul, sous les auspices de la présidence de la République de Turquie. Le Sommet Mondial Halal a été co-organisé par l'INMPI, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) et des événements de découverte sous le thème «Halal pour toutes les générations: Importance de la Famille et de la Jeunesse».
- Par ailleurs le Forum du Secteur Privé sur le Tourisme de l'OCI/du COMCEC fournit aux représentants du secteur privé des Pays Membres une voie de communication régulière. À cet égard, le Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Turquie a fait office de Secrétariat du Forum. La 8ème Réunion du Forum sur le Tourisme du Secteur Privé OCI/COMCEC se tiendra virtuellement au dernier trimestre de 2020, avec le thème «Al Qods: une Destination Particulière».

5. Conclusion

La Stratégie du COMCEC a apporté un nouveau dynamisme aux efforts visant à renforcer la coopération économique et commerciale sous l'égide du COMCEC. En tant que l'un des instruments de mise en œuvre de la Stratégie, les Groupes de Travail du COMCEC ont fourni l'occasion aux Etats Membres de discuter sur des questions importantes au niveau technique dans les domaines de coopération. Durant les réunions récentes des Groupes de Travail, les discussions se sont concentrées sur l'identification des obstacles communs, le partage des histoires de réussite et l'échange de vue sur des options possibles de politique afin d'aborder les problèmes communs dans les domaines respectifs.

Depuis la 35ème Session du COMCEC, six réunions de Groupe de Travail et trois réunions consultatives sur les impacts de la COVID -19 ont eu lieu virtuellement. Les Réunions auxquelles ont assistés les représentants des États Membres, des Institutions de l'OCI, des institutions internationales pertinentes, des organisations non gouvernementales et du secteur privé se sont concentrées sur des questions importantes dans les six domaines de coopération du COMCEC. Les Groupes de Travail ont étudié les rapports de recherche thématique préparés

OIC/COMCEC-FC/36-20/D(1)

pour les réunions aussi bien que les expériences des États Membres et des institutions internationales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Financement de projet du COMCEC, en 2019, 22 projets ont été mis en œuvre avec succès par les pays membres et les institutions de l'OCI. A travers ces projets, 35 pays membres ont bénéficié du Financement de projet du COMCEC. En outre, dans le cadre du 7ème appel à propositions de projets, 22 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Ces projets ne sont toutefois pas encore terminés en raison des retards dus aux restrictions de voyage international imposées par la pandémie de COVID 19. Par conséquent, certains des projets devraient être finalisés en 2021. D'autre part, le BCC a lancé le 8ème appel le 1er septembre 2020. Les documents pertinents sont disponibles sur le site web du COMCEC.